

ÉTUDE DU

Notaire Delvigne, à Tongres.

VENTE

DE BOIS TAILLIS,

AU CHATEAU DE HAMAL.

Mardi 13 novembre 1860, à 9 heures du matin, à la requête de monsieur le baron de SENZELLE DE HAMAL, Le notaire DELVIGNE de Tongres vendra publiquement sur les lieux :

Environ une 100^e de portions de beau bois taillis, croissant dans le jardin du château et dans le bois dit noir vivier.

On commencera par le jardin, près le château. A crédit sous caution.

VERKOOP

VAN

CANADAS, KERSE

EN NOTE BOOMEN,

TE VECHMAEL.

Woensdag 14 november 1860, om 9 uren s'morgens, ten verzoeken van mevrouw weduwe DELVIGNE-PAULISSEN, van Vechmael,

Zullen de notarissen DELVIGNE van Tongeren en van Oreye, aen de meestbiedende ter plaetse verkoopen :

Omtrent 100 schoone en dikke canadas boomen, 4 kerse en 4 dikke note boomen, wassende in hare weiden omtrent de winning te Vechmael.

Het vervoer dezer boomen is zeer gemakkelijck.

Op krediet mits bekende borg.

VERKOOP VAN SLAGHOUT,

TE NEERREPEN.

Maendag 26 november 1860, om 9 uren 's morgens, ter rekvisitie van de heer baron de ROSEN DE NEERREPEN, Zal de notaris DELVIGNE, te Tongeren residerende, openbaerlyk en ter plaetse verkoopen :

Omtrent de 100 schalmen schoon slaghout, wassende in zyne boschen, genaemd *hasselbosch* en *sluabosch* te Neerrepen, kort by het kasteel.

Men zal beginnen in *hasselbosch*.

Het vervoer is zeer gemakkelijck.

Op krediet mits borg.

VENTE CONSIDÉRABLE

D'ARBRES CHÊNES, FRÊNES,

ORMES, HÊTRES, PLATANES ET CANADAS,

dans le

PARC DU CHATEAU DE BETHO, PRÈS TONGRES.

Mardi 27 novembre 1860, à 9 heures du matin, à la requête de monsieur le sénateur baron de WOELMONT DE HAMBRAINE,

Le notaire DELVIGNE de Tongres vendra publiquement et sur les lieux :

120 marchés de très-gros arbres, chènes, frènes, ormes, hêtres, platanes et canadas, croissant dans le parc du château de Betho, près Tongres.

Tous ces arbres sont d'une très-forte élévation et d'un transport des plus facile.

A crédit moyennant caution connue.

ST-NICOLAS.

Grand assortiment de jouets d'enfants, chez madame V^e DOZAT, rue de Maestricht, à Tongres.



SERVICE DE MESSAGERIES

ENTRE

LIÈGE ET TONGRES.

Le départ de Liège pour Tongres, a lieu tous les jours à 5 1/2 heures de relevée, de l'Hôtel-de-Dinant.

KANTOOR VAN DEN

Notaris Jacquinet, te Herve.

VRYWILLIGE OPENBARE VERKOOP

VAN

TWEE PACHTHOEVEN

EN WELLANDEN,

TE HERVE.

De notaris JACQUINET, residerende te Herve, zal op dingsdag 27 november 1860, 's namiddags ten 2 ure op het Raedhuis te Herve, in het openbaer verkoopen :

Gemeente Herve :

1^o Eene weide, groot 94 aren 94 centiaren, gelegen te Vieux-Riège, kad. n^o 25.

2^o Eene weide, groot 88 aren 45 centiaren, ter zelfder plaetse, kad. n^o 29.

5^o Eene weide, groot een hectaer 57 aren 11 centiaren, terzelfder plaetse, kad. n^o 51.

Gemeente Bolland en Battice :

4^o Eene pachthoeve, gelegen te Haubremont, gemeenten Bolland en Battice, bestaende in pachterswooning, schuer en stallingen, tuin, boomgaard, weiden en bouwlanden, te zamen groot negentien hectaren 84 aren 24 centiaren.

Gemeente Thimister :

5^o Eene pachthoeve, gelegen te Serésée, gemeente Thimister, bestaende in woning, schuer en stallingen, tuin en zes weiden, te zamen groot 12 hectaren 72 aren.

Verder narijt te bekomen by voornoemden notaris JACQUINET, te Herve, en by den notaris Jessé, te Maestricht.

UIT TER HAND TE KOOPEN

onder zeer voordeelige conditien wegens de betaling.

Een goed commercie huis, gelegen op den grooten markt te Tongeren, bewoond door den bakker Zweck.

Een vierde van den koopprys zal betaalbaar zyn, het overige zal kunnen staen blyven.

Zich te adresseeren, n^o 52, op den markt te Tongeren.



VOOR 15 MAERT 1861.

Een huis dienstig voor allen handel, gelegen in de Maestrichterstraet, te Tongeren, thans bewoond door Louis Vanderhyden.



VOOR DEN 15 MAERT 1861.

Een commercie huis, met stallen en aenhoorigheden, gelegen te Horpmael in de Smisstraet.

Zich te adresseeren aen M. MATHÉI, te Horpmael.

NOUVELLES

Pépinières de la Pêcherie,

PRÈS LA STATION DU CHEMIN DE FER,

A DIEPENBEEK.

Arbres fruitiers, 50 hectares d'arbres et plants forestiers; tous les arbres verts, résineux, arbres, arbrisseaux, buissons d'agrément, etc.

Envoi d'échantillons; expédition par chemin de fer.

Guillaume GOVAERTS, directeur.

BOUGIES DE L'ÉTOILE

ET CHANDELLES DE BRABANT,

chez M.-F. COLLÉE, grand'place, N^o 20.

Véritable Elixir Tonique Anti-Glaireux

DU

DOCTEUR GUILLIÉ, PRÉPARÉ PAR PAUL GAGE, PHARMACIEN,

rue de Grenelle-Saint-Germain, 13, Paris.

M. PAUL GAGE a acheté, en 1832, la propriété de l'ÉLIXIR ANTI-GLAIREUX DU DOCTEUR GUILLIÉ, par acte passé devant M^e Cottenet, notaire à Paris, et enregistré. Ce n'est pas un remède secret, et la vente en est autorisée par divers arrêtés des cours impériales et de la cour de cassation.

L'ÉLIXIR DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE, offre à la thérapeutique l'un des médicaments les plus efficaces, les plus utiles et les plus économiques que l'on connaisse, comme purgatif et en même temps comme dépuratif.

Il est surtout utile aux médecins de campagne, aux pères de familles éloignés des secours médicaux et aux ecclésiastiques

qui se donnent pour mission de visiter les pauvres malades et de secourir les indigents.

Il est également utile à la classe ouvrière à laquelle il épargne des frais considérables de médicaments.

Une expérience de plus de quarante années a démontré jusqu'à l'évidence que l'ÉLIXIR DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE, était d'une efficacité incontestable contre les fièvres des pays marécageux, les dysenteries, le choléra morbus, la fièvre jaune et les maladies épidémiques, contre les affections gouteuses et rhumatismales, contre les catarrhes de la vessie; dans les maladies des femmes et des enfants, dans les maladies du foie et de l'estomac, dans les affections qui compliquent l'âge critique et la vieillesse, dans les gastralgies, les gastro-entérites, les engorgements glanduleux, les affections herpétiques et hépatiques, les engorgements pulmonaires, les hémorroïdes, etc., etc.

Une brochure explicative, qui est un véritable traité de médecine usuelle et domestique, est délivrée gratis avec chaque bouteille d'Élixir. Elle doit être exigée.

Un arrêt de la Cour impériale de Dijon, du 7 août 1854, a déclaré, sur le rapport des experts-chimistes, MM. Ossian Henry et Chevalier, membres de l'Académie impériale de médecine de Paris, et Lassaing, professeur de chimie à l'École impériale vétérinaire d'Alfort, désignés par cette Cour pour en faire l'analyse, que l'ÉLIXIR DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE, était un perfectionnement de la formule des CODÈX FRANÇAIS, n^o 327, que ce médicament, ainsi perfectionné, agissait toujours d'une manière constante et régulière, et que la vente en devait être autorisée.

Cet arrêt a été confirmé par la Cour impériale de Rouen, le 27 novembre 1855, par la Cour impériale de Metz, le 11 février 1857, et ce dernier par la Cour de cassation, le 14 mai 1857. Un arrêt semblable a été rendu par la Cour Suprême de Prusse, à la date du 23 mars 1855.

L'ÉLIXIR DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE a été contrefait, et M. GAGE a fait condamner les contrefacteurs à l'amende, aux frais, à des dommages-intérêts considérables, et à la publication, dans les journaux, aux frais des contrefacteurs, du jugement du tribunal de commerce du 17 mars 1856, et des arrêts de la Cour impériale de Paris, 1^{re} chambre, des 12 janvier 1857 et 22 janvier 1858, qui avaient prononcé ces diverses condamnations.

Un nouveau jugement du tribunal de commerce de Paris, à la date du 31 mai 1858, a condamné les contrefacteurs à deux mille francs de dommages-intérêts au profit de M. PAUL GAGE.

Pour prévenir les suites funestes de la contrefaçon, M. PAUL GAGE a pris le parti de coiffer d'une bande de papier imprimé en rouge, sur fond sablé inimitable, avec sa signature écrite à la main, chacune des bouteilles d'ÉLIXIR DE GUILLIÉ qui sortent de sa pharmacie.

Le public est prié de refuser comme contrefaites, toutes les bouteilles qu'on lui présenterait sans être revêtues de cette marque distinctive, et surtout sans être accompagnées de la brochure.

L'Élixir se vend en bouteilles du prix de 6 fr.; et en demi-bouteilles 3 fr. 50 c.

Pour la vente en gros de l'ÉLIXIR DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE, s'adresser chez M. PAUL GAGE, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 13, Paris, et à Bruxelles, chez MM. DURAND et fils, MISSOTTEN et THILLEMANS, RENOUE et C^e, VAN KERKHOVEN-DE GHEEST, VAN DEN SCHRIECK et C^e, et pour la vente en détail, chez MM. SCHOOFFS, pharmacien, 15, rue de la Montagne; RAMLOT, pharmacien, 38, Grande rue des Bouchers.

Dépôt à Tongres, chez M. VRANCKEN, pharmacien, rue de Maestricht.

Boekhandel van M.-F. COLLÉE.

Groote-Markt, n^o 20.

HANDBOEK VOOR LYDENDEN

OF GENEZING ZONDER GENEESHEER,

door J.-M.-L. VANDENBOSCH,

Rector der kapel van Offelken, onder Tongeren;

1^o boekdeel, 4^{de} en merkelyk vermeerderde uitgaef van 510 bladzyden, 1859. Prys, 1 fr. 50 c.

Dit handboek kan door niemand die zelf op zyne gezondheid wil passen, gemist worden. Ieder vindt daer op de klaerste wys alle soorten van goede geneesmiddelen voor alle ziekten en kwalen, en die door iedereen gemakkelijck kunnen ten nutte gesteld worden.

HUISHOUDING EN LANDBOUW

OF RAEDGEVINGEN EN VOORSCHRIFTEN

vooral dienstig voor

HUISHOUDERS EN LANDBOUWERS,

DOOR DENZELVEN;

1^o boekdeel, 2^{de} en merkelyk vermeerderde uitgaef van 558 bladzyden, 1860.

Dit boekwerk is door denzelfden schryver van het voorgaende aen den dag gebracht. Buiten allerlei zeer nuttige voorschriften van huishoudkunde, vindt men al wat den praktisschen landbouw aengaet, in dit werk is beschreven: zaeijen, planten, bloemkweek, enz.

In dit werk vindt men ook de nieuwste en beste middelen voor het opbrengen van allerlei huiselyke dieren, nevens eene groote hoeveelheid geneesmiddelen en voorschriften zeer nuttig tot het genezen der kwalen en plagen van paerden, koeyen, schapen, varkens, enz.